

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

RISSER

Patrick

Membre d'EPCI/CCPHVA/Président

Élu(e) ou nommé(e) le : 01/12/2022

Déclaration déposée le : 10/12/2022 12:16:59

Renseignements personnels :

Année de naissance : 24/10/1954

Adresse :

[REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Elogin4 depuis le 10/2022 SMO	2022 : 526 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Fonction Publique Hopsitalière Retraitée

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Vice-Président CCPHVA de 06/2015 à 07/2020	2015 : 8 100 € Net 2016 : 8 124 € Net 2017 : 8 220 € Net 2018 : 8 220 € Net 2019 : 8 220 € Net 2020 : 3 767 € Net
Vice-président SEMIV - Villerupt de 07/2017 à 06/2020	2017 : 3 912 € Net 2018 : 7 524 € Net 2019 : 7 524 € Net 2020 : 3 449 € Net
VP Agence d'Urbanisme Lorraine Nord de 09/2020 à 09/2021 Commentaire : Sans indemnités	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Vice-Président Moselle Fibre de 10/2020 à 09/2021	2020 : 1 273 € Net 2021 : 3 373 € Net
Conseiller municipal délégué - Aumetz de 05/2020 à 09/2021	2020 : 1 021 € Net 2021 : 1 225 € Net
Président CCPHVA de 07/2020 à 09/2021	2020 : 13 282 € Net 2021 : 21 735 € Net

Observations

Je soussigné Patrick RISSER certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 10/12/2022 12:16:59

Signature : Patrick RISSER